

Séance du 07 Octobre 2010

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 1^{er} octobre 2010, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, MM. Gouffrant, Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Durruty à M. le Maire ; Mme Chevrel à M. Escapil-Inchauspé ; Mme Castel à Mme Demont ; M. Lacassagne à Mme Darmendrail ; Mme Doucet-Joyé à Mme Boé.

ABSENTE : Mme Loupien-Suares

SECRETAIRE : Mme Salducci.

Mme Gibaud-Gentili présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : ENVIRONNEMENT ET ESPACES NATURELS - Muséum d'histoire naturelle – Enrichissement des collections - Demande de subvention auprès du Conseil régional d'Aquitaine.

Dans le cadre de l'ouverture de son exposition permanente en juin 2010, le Muséum d'histoire naturelle a procédé à la naturalisation d'animaux ainsi qu'à l'acquisition de moulages.

Les collections du muséum et les prêts de spécimens ne couvrant pas toutes les espèces retenues pour la muséographie, il s'agissait d'une étape indispensable afin de mener à bien le projet d'exposition permanente.

Par délibération en date du 18 février 2010, nous avons autorisé Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour l'enrichissement des collections.

Cette opération qui s'élève à 6 660 € HT est susceptible également d'être soutenue financièrement par le Conseil régional d'Aquitaine au titre du Fonds Régional d'Acquisition des Musées.

Je vous propose en conséquence d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de ce partenaire potentiel au taux le plus élevé possible.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.